

**REGIE AUTONOME MULTI- SERVICES D'AGADIR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**(Séance Publique)**

Le jeudi 29 septembre 2022, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Date limite de remise des prospectus*/ échantillons/	Observations	Heure limite de remise des offres
90/2022	Réhabilitation du système de pompage et de prétraitement de la station Souss : Fourniture et installation des équipements de pompage et dégrillage	4 012 800,00	60 000,00	16/09/2022	29/09/2022 à 09:00	Réservé PME	09 :00
91/2022	Réhabilitation des stations de relevage et de traitement : Fourniture et installation des équipements électromécaniques, hydrauliques et dégrillage	4 065 778,42	61 000,00	16/09/2022	29/09/2022 à 09:30	Réservé PME	09 :30
92/2022	Réhabilitation des stations de relevage et de traitement : Fourniture et installation des équipements d'automatisme, instrumentation et télégestion	4 804 800,00	72 000,00	16/09/2022	29/09/2022 à 10:00	Réservé PME	10 :00
93/2022	Renforcement de la station de relevage des eaux usées du port : Fourniture et installation des équipements électromécaniques	2 217 240,00	33 300,00	16/09/2022	29/09/2022 à 10:30	Réservé PME	10 :30
94/2022	Fourniture de compteurs d'eau DN 20mm, 30 ou 32mm et 40mm	1 022 428,80	15 000,00	-	29/09/2022 à 11:00	-	11 :00
95/2022	Acquisition et mise en place de groupes électrogène au niveau des stations de pompage eau de la RAMSA	2 388 840,00	35 000,00	16/09/2022	29/09/2022 à 11:30	-	11 :30
96/2022	Fourniture et changement de robinets vannes sur réseau d'eau potable dans le Grand Agadir	1 286 400,00	20 000,00	-	29/09/2022 à 12:00	Réservé PME	12 :00
97/2022	Fourniture et installation de stabilisateurs et systèmes de modulation de pression	1 800 000,00	27 000,00	-	29/09/2022 à 12:30	Réservé PME	12 :30

Le vendredi 30 septembre 2022, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Date limite de remise des prospectus*	Observations	Heure limite de remise des offres
98/2022	Infrastructure de l'étage d'eau potable d'Ourir : Travaux de construction du réservoir 2000 m3 à la côte 170	7 920 000,00	120 000,00	16/09/2022	-	-	09 :00
99/2022	Séparation et transfert des eaux industrielles d'Ait Melloul, 1ère tranche : Travaux de réalisation d'une Galerie T180	59 096 400,00	900 000,00	16/09/2022	-	-	09 :30
100/2022	Travaux de réhabilitation de l'étage Bouargane 85 et Construction du réservoir 5000m3	14 180 472,00	213 000,00	16/09/2022	-	-	10 :00
101/2022	Nettoyage et rinçage des réservoirs d'eau potable de la RAMSA	438 000,00	6 500,00	16/09/2022	-	Réservé PME	10 :30

**\*Les prospectus/ échantillons prévus à l'article 19 du règlement de consultation doivent être présentés dans un pli fermé séparément des dossiers de la soumission.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du Département Approvisionnements et Moyens Généraux au siège de la RAMSA à l'adresse suivante : Régie Autonome Multi-Services d'Agadir, Rue 18 Novembre, Quartier Industriel Agadir, BP 754, Tél : 05-28-82-96-00/05-28-22-30-30, Fax : 05-28-22-01-15. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les concurrents ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres doivent obligatoirement renseigner leurs coordonnées sur la dite plateforme.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés de la RAMSA.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.